

Le big-bang des « nouvelles mobilités »

Covoiturage, autopartage, véhicules autonomes et connectés, vélos en « free floating »... La métropole entre dans la révolution de la « mobilité comme service », qui privilégie l'usage sur la propriété. Les pouvoirs publics s'interrogent sur la meilleure manière d'accompagner ce chambardement.

par **Julien Descalles**

En matière de mobilité, les enjeux sont bien connus. D'une part, la lutte contre la pollution de l'air, et notamment ses particules fines, responsables de 45.000 morts prématurées chaque année dans les métropoles mondiales. D'autre part, la réduction de la congestion chronique de la ville. Le Grand Paris Express, aussi ambitieux soit-il, ne résoudra pas à lui seul toutes les difficultés. S'il permettra à 200.000 automobilistes de laisser leur voiture au garage chaque jour à l'horizon 2030 - à condition d'être réalisé dans son intégralité -, « *ces gains de délestage [seront] compensés par la croissance démographique et la hausse du nombre de déplacements* », selon une étude de la DRIEA de 2012. Et si la modernisation des réseaux ferroviaires existants a été engagée - « *24 milliards d'euros dépensés dans du matériel roulant d'ici à 2025* », avance Stéphane Beaudet, vice-président LR d'Île-de-France Mobilités -, la route, elle aussi, connaît un nouveau souffle.

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)

Droit photo / illustration : © Jacques Rougerie